



# ÊTRE VIGILANT, C'EST ÉVITER L'ACCIDENT !

## CHUTE DE HAUTEUR

La chute de hauteur est aujourd'hui encore l'une des principales causes d'accident du travail. Soyez vigilants! Privilégiez les mesures de protection collective contre les chutes de hauteur pour protéger la vie de vos salariés. En complément, les salariés doivent utiliser des équipements de protection individuelle appropriés.

Ensemble, valorisons le Travail.

[www.itm.lu](http://www.itm.lu)

